



**Caisse
des Dépôts**
GROUPE

Dossier de presse

Des services numériques pour faciliter la retraite

Politiques sociales ■
politiques-sociales.caissedesdepots.fr

La direction des politiques sociales de la Caisse des Dépôts (DPS) est un acteur majeur historique de la cohésion sociale. Au service de plus de 30 millions de Français, elle les accompagne tout au long de leur vie : formation professionnelle, handicap, retraite, grand âge et santé. Mandatée par l'État, les collectivités territoriales et les établissements hospitaliers, elle gère 65 fonds et régimes de retraite et de solidarité (soit 1 retraite sur 5 en France).

2023, une année clé pour le projet de mutualisation des systèmes d'information avec le Service des retraites de l'État (SRE)

Dans le domaine de la retraite, la Caisse des Dépôts œuvre à la modernisation et à la simplification des processus retraite dans une vision multi régimes.

La Caisse des Dépôts et le SRE sont convenus en 2020 de construire ensemble un système d'information commun qui simplifiera à la fois les démarches des usagers et la gestion des opérations.

Après la création du Référentiel Clients Unique, résultant de la fusion des référentiels clients de la Caisse des Dépôts et du SRE, les équipes de la DPS et du SRE sont mobilisées pour intégrer progressivement à compter de janvier 2023, dans le système d'information de la DPS, des paiements d'une première partie des pensionnés gérés par le SRE (bénéficiaires d'une retraite du combattant, d'une pension au titre de la Légion d'Honneur ou de la Médaille Militaire, des pensions de retraite et d'invalidité des fonctionnaires de l'État civils et militaires). En parallèle se poursuit le développement de la future application GULI (gestion unifiée de la liquidation).

Sur le champ des projets inter-régimes, 2022 marque également le succès d'un jalon attendu : la migration en juin, dans le Répertoire de Gestion des Carrières Unique (RGCU), des données carrière du régime de l'Ircantec, géré par la DPS. La migration du régime des Mines est prévue en novembre 2022.

En 2022 des avancées significatives ont été réalisées en matière de services en ligne pour simplifier les démarches retraite des employeurs publics mais également de leurs agents en activité et/ou retraités.

La mise en production en mai 2022, conformément à la loi Labaronne, du répertoire des contrats de retraite supplémentaire développé par la Caisse des Dépôts pour le compte du GIP Union Retraite, a été suivie début juillet par l'ouverture d'un nouveau service en ligne permettant à chaque Français

(du privé comme du public) de consulter à partir de son compte retraite, sur info-retraite.fr, les contrats de retraite supplémentaire auxquels il a souscrit tout au long de sa carrière à titre individuel ou collectif.

Le parcours retraite

Dans le cadre du parcours retraite, Ma Retraite Publique (maretraitepublique.caissedesdepots.fr), l'espace personnel des affiliés des régimes de retraite gérés par la Caisse des Dépôts lancé en 2005, a été déployé cet été dans une version modernisée. La plateforme offre un accompagnement personnalisé et adapté au profil des utilisateurs.

Ma retraite publique complète l'offre du portail info-retraite.fr. Elle permet aux agents publics de compléter, ou de finaliser, en quelques clics, leurs demandes spécifiques aux régimes gérés par la Caisse des Dépôts. C'est notamment le cas de certaines demandes de départs à la retraite des agents non titulaires, affiliés à l'Ircantec. La Caisse des Dépôts permet ainsi aux agents de gagner en autonomie dans leurs démarches retraite, et par voie de conséquence de simplifier les démarches des employeurs publics qui les accompagnent.

L'offre de services numériques proposés aux employeurs publics par la plateforme PEP's (plateforme-employeurs.caissedesdepots.fr) s'est enrichie en 2022 poursuivant ses objectifs de simplification et de rationalisation. Elle a par ailleurs lancé un type de services nouveaux avec la restitution des données des agents titulaires et non titulaires à partir d'un outil de data visualisation.

Le nouveau site internet des politiques sociales de la Caisse des Dépôts (politiques-sociales.caissedesdepots.fr) permet de créer des mini-sites de façon souple et réactive, sans développement informatique supplémentaire et donc sans surcoût. En 2022, la migration réussie d'une trentaine de sites vise à intégrer l'écosystème de l'ensemble des sites de la sphère politiques sociales de la Caisse des Dépôts, pour faciliter l'orientation des bénéficiaires. **Enfin, la Caisse des Dépôts se tient bien entendu prête à mettre en œuvre, si les pouvoirs publics le décident, toute mesure préconisée dans le cadre de la réforme des retraites.**

ZOOM SUR LES NOUVEAUX PARCOURS PERSONNALISÉS DE MA RETRAITE PUBLIQUE

Dans sa nouvelle version, l'espace personnel Ma Retraite Publique (maretraitepublique.caisseledesdepots.fr) accompagne les usagers dans leurs démarches. Il fournit à chaque agent une vision sur-mesure de sa situation retraite, propose directement l'accès à des services en ligne cohérents avec sa situation, informe des actes ou démarches que l'agent doit accomplir et le guide à chacune des étapes en fonction de son parcours de vie.

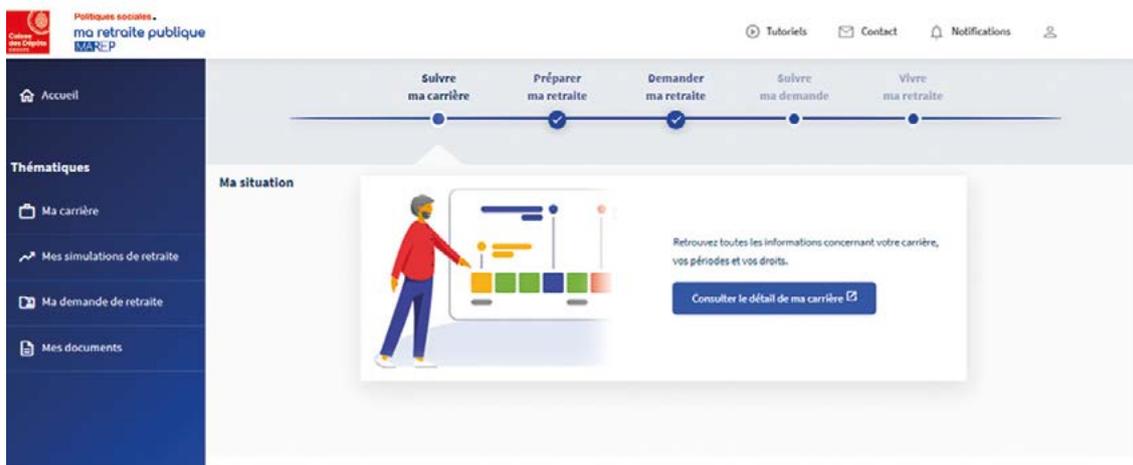
Avec cette nouvelle version plus ergonomique du site, la Caisse des Dépôts démontre sa volonté de mieux accompagner les affiliés, de simplifier leurs démarches et de les rendre plus autonome, pour faciliter, *in fine*, les échanges avec leurs régimes de retraite et limiter les délais de traitement.

La page d'accueil personnalisée s'adapte au parcours de vie en fonction des régimes auxquels l'agent est affilié et/ou retraité.

Dès la page d'accueil, l'agent visualise 5 étapes prédéfinies du parcours retraite :

- suivre ma carrière,
- préparer ma retraite,
- demander ma retraite,
- suivre ma demande,
- vivre ma retraite.

L'affilié, utilisateur de la plateforme, est prépositionné sur une des étapes du parcours en fonction de son profil, de son âge, de sa situation et des éventuelles démarches en cours. **Il n'a plus qu'à se laisser guider à chaque étape.** Il peut également naviguer vers l'ensemble des services en ligne par le menu de gauche organisé par thématique et accéder par le bandeau du haut aux informations relatives à son compte utilisateur ainsi qu'aux outils d'aide.



Parcours “Suivre ma carrière” : il concerne les agents en activité, encore loin des préoccupations de la retraite, et les positionne sur **le service de consultation de la carrière inter-régimes** qui présente les périodes de leur carrière générant des droits pour leur future retraite dans chacun des régimes de retraite concernés.



Ma situation

Retrouvez toutes les informations concernant votre carrière, vos périodes et vos droits.

[Consulter le détail de ma carrière](#)



Ma carrière Mes périodes Mes droits

Visualisation rapide Périodes enregistrées Périodes sans information Salaré(e) Fonctionnaire



Cliquez sur une année pour afficher les détails

Parcours “Préparer ma retraite” : il s’applique aux agents de plus de 55 ans, pour lesquels le départ à la retraite devient un sujet important. Y sont listées les différentes démarches qui peuvent l’aider dans la gestion de sa fin de carrière : la vérification de la carrière inter-régimes, l’accès au simulateur “M@rel” de retraite inter-régimes pour connaître le montant de sa retraite en fonction de sa date de départ envisagée, enfin le calendrier à respecter pour effectuer la demande de retraite unique en ligne.

The screenshot displays a digital interface for retirement preparation. At the top, a horizontal timeline shows five stages: 'Suivre ma carrière' (checked), 'Préparer ma retraite' (active), 'Demander ma retraite' (checked), 'Suivre ma demande' (unchecked), and 'Vivre ma retraite' (unchecked). Below this, a question asks 'Quand envisagez-vous de partir à la retraite?' with a date input field set to '01-09-2025' and a calendar icon. The main section, titled 'Mes actions', lists tasks categorized by timing:

- Dès maintenant**
 - Vérifier que ma carrière est à jour** (with a checkmark icon): Pour vérifier et demander la correction d'anomalies. [En savoir plus](#)
 - Simuler ma retraite** (with a checkmark icon): Grâce au simulateur de retraite en ligne M@rel, simulez votre retraite, à tout âge et selon différents scénarios de carrière. [En savoir plus](#)
- A partir du 01/09/2024**
 - Effectuer ma demande de retraite unique** (with a checkmark icon)

Parcours “Demander ma retraite” : ce parcours concerne les agents prêts à partir à la retraite. La page rappelle les actions à réaliser avant de formaliser sa demande de départ auprès de l'ensemble des régimes concernés, avec des informations spécifiques sur les régimes de retraite gérés par la Caisse des Dépôts auxquels il est affilié. De manière très opérationnelle, l'agent est guidé au moyen d'un mémo récapitulatif des démarches à effectuer.

The screenshot displays a digital interface for the retirement process. At the top, a horizontal timeline shows five stages: 'Suivre ma carrière' (checked), 'Préparer ma retraite' (checked), 'Demander ma retraite' (active), 'Suivre ma demande' (not checked), and 'Vivre ma retraite' (not checked). Below the timeline, a question asks 'Quand envisagez-vous de partir à la retraite?' with the date '01-09-2025' and a calendar icon. The main content is divided into 'Mes actions' and 'Actions requises'. Under 'Actions requises', there are two sections: 'Dès maintenant' and 'A partir du 01/09/2024'. The 'Dès maintenant' section includes 'Vérifier que ma carrière est à jour' (with a checkmark icon) and 'Vérifier mes coordonnées' (with a right arrow icon). The 'A partir du 01/09/2024' section includes 'Effectuer ma demande unique' (checkbox), 'Informez mon dernier employeur public de ma demande de retraite' (checkbox with 'CNRACL' dropdown), 'Contrôler le décompte provisoire de pension avec mon dernier employeur public' (checkbox with 'CNRACL' dropdown), 'Signer ma demande de retraite' (checkbox with 'CNRACL' dropdown), and 'Suivre ma demande de retraite' (checkbox with 'CNRACL' and 'Incantec' dropdowns).

Parcours “Suivre ma demande” : une fois la demande de retraite effectuée, l’agent peut y consulter le déroulement de sa demande auprès des différents régimes concernés dans cette période. Une synthèse est disponible avec un lien vers le suivi détaillé de la demande de retraite à partir des informations transmises aux principaux régimes gérés par la Caisse des Dépôts.

L’agent peut être sollicité pour répondre à des demandes d’information complémentaires permettant de finaliser sa demande en quelques clics et en toute autonomie. C’est notamment le cas pour certaines liquidations de retraite simples Ircantec.



Le parcours est représenté par une ligne de progression avec cinq étapes : 'Suivre ma carrière', 'Préparer ma retraite', 'Demander ma retraite', 'Suivre ma demande' (actuelle) et 'Vivre ma retraite'. Les premières étapes sont marquées d'une croix verte. En dessous, une section 'Mes demandes' affiche une demande 'Ircantec' avec la date '24/11/2020' et un statut 'Validé'. Un bouton 'Suivre mes demandes' est visible.

Parcours “Vivre ma retraite” : il affiche la synthèse des derniers paiements effectués au titre des régimes gérés par la Caisse des Dépôts. Le retraité peut éditer les attestations de paiement correspondantes, son attestation fiscale et accéder à l’ensemble des paiements, tous régimes, via le service des paiements inter-régimes.

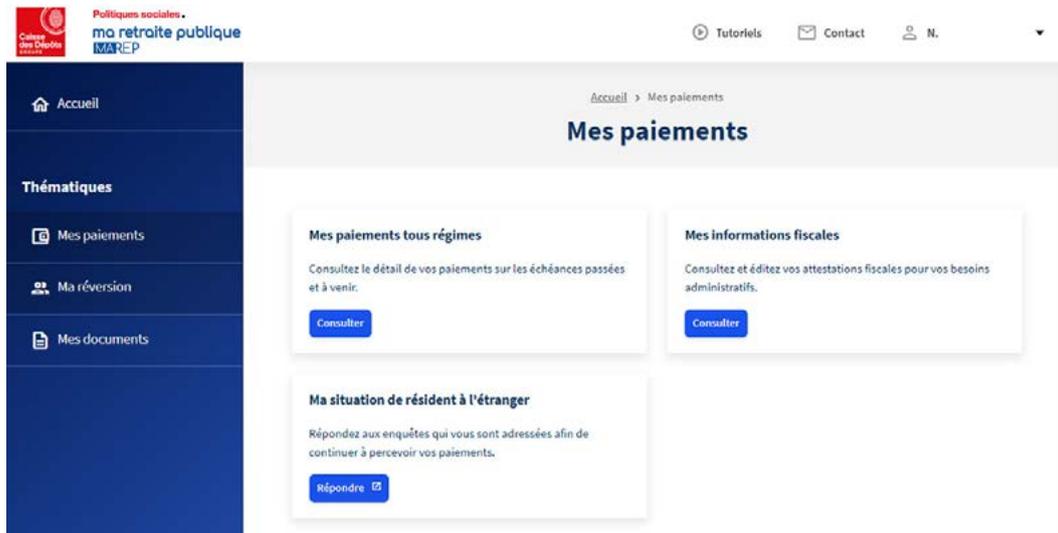


Le parcours est représenté par une ligne de progression avec cinq étapes : 'Suivre ma carrière', 'Préparer ma retraite', 'Demander ma retraite', 'Suivre ma demande' et 'Vivre ma retraite' (actuelle). En dessous, une section 'Mes paiements' affiche 'Mes derniers paiements par régime' :

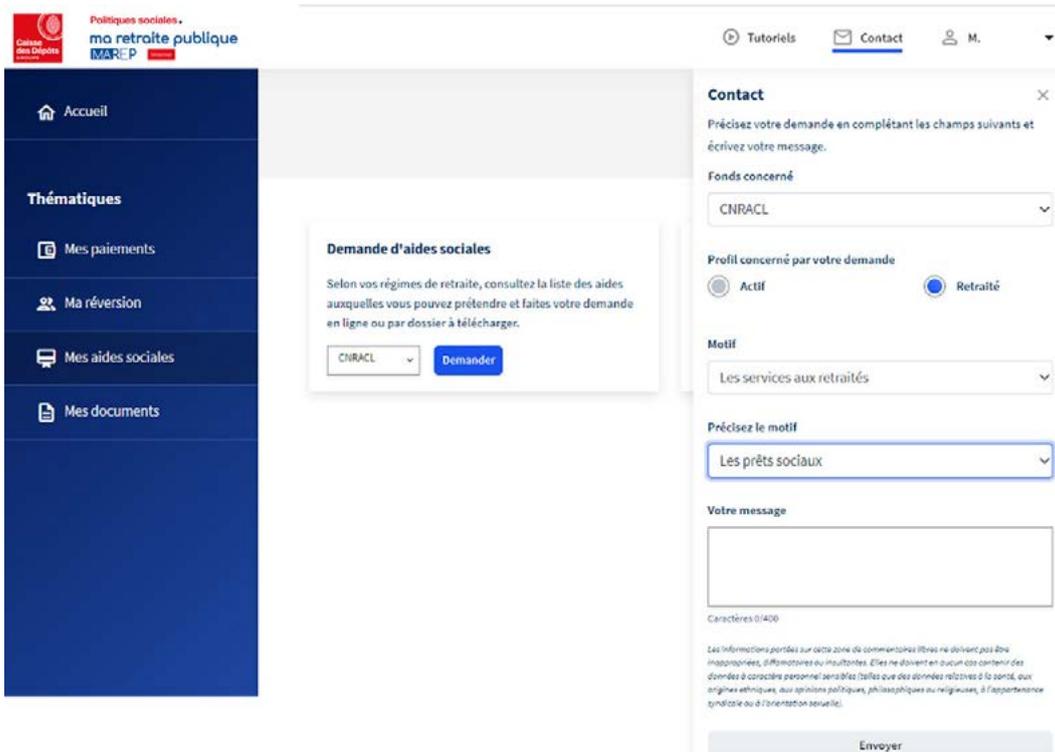
Régime	Date	Fréquence	Montant
CNRACL	29/08/2022	Mensuel	1084,31€
IRCANTEC	23/12/2021	Annuel	107,64€

Un bouton 'Voir tous mes paiements' est visible en bas à droite.

Ma retraite publique offre également un parcours par thématique dès lors que l'agent sait ce qu'il recherche : il retrouve alors, en naviguant via le menu de gauche, tous les services qui lui sont utiles, toujours en fonction de son profil et des régimes de retraite auxquels il est affilié.



A partir des formulaires de contact proposés en fonction de son profil et de sa situation, l'agent peut solliciter les régimes de retraites gérés par la Caisse des Dépôts auxquels il est affilié.



ZOOM SUR LE PARCOURS AFFILIÉ IRCANTEC, UNE ILLUSTRATION DE LA SIMPLIFICATION DE LA DEMANDE DE RETRAITE

La Caisse des Dépôts a développé un nouveau service en ligne permettant aux futurs retraités de finaliser seuls la liquidation de leur demande de retraite pour le régime complémentaire Ircantec. Ce service, accessible à partir de Ma Retraite Publique (maretraitepublique.caissedesdepots.fr) depuis le 20 juillet 2022, s'adresse en priorité aux affiliés ayant peu cotisé et bénéficiant donc de montants de retraite modestes, versés sous forme de capitaux uniques.

Pourquoi ces affiliés ? D'abord car ils représentent plus de la moitié des demandes de retraite traitées chaque année à l'Ircantec. Ensuite, 35 % d'entre eux ne demandent pas leur retraite car elle correspond à de courtes périodes de travail souvent oubliées ou y renoncent au regard des enjeux financiers réels pour eux.

En simplifiant les démarches, les futurs retraités de l'Ircantec bénéficient d'un parcours retraite 100 % en ligne et complètement automatisé, de la demande de retraite unique à sa mise en paiement.

Concrètement, après avoir finalisé sa demande unique de retraite, l'utilisateur concerné est informé par mail qu'il a droit à une retraite de l'Ircantec. Il est alors invité à se connecter à Ma Retraite Publique pour compléter sa demande. En quelques clics, il fournit les informations manquantes, obtient une réponse immédiate sur le montant de sa retraite et peut ainsi procéder à sa mise en paiement, sans aucune intervention d'un gestionnaire. Actuellement disponible pour les demandes de pré-retraites, un simulateur permet à l'affilié de connaître le montant de retraite Ircantec qu'il pourra toucher s'il envisage de repousser la date à laquelle il souhaite percevoir sa retraite.

Avec ce nouveau service, inédit pour un régime de retraite, la Caisse des Dépôts tire parti de l'innovation pour renforcer ses engagements inscrits dans la convention d'objectifs et de gestion, tant vis-à-vis des affiliés que du régime Ircantec. L'accès aux droits est simplifié. Les délais de traitement sont accélérés. Les processus de gestion sont fluidifiés permettant ainsi d'absorber la forte augmentation de la volumétrie des demandes de retraite.

Accueil > Mes demandes de retraite

Mes demandes de retraite

IRCANTEC
Affilié
08/08/2022

L'Ircantec attend que vous finalisiez votre demande de retraite afin que son traitement puisse être repris. [Accédez à votre demande](#)

En cours

- Dossier traité
- 3** Dossier en cours d'étude 08/08/2022
08/08/2022
L'Ircantec vous a sollicité pour finaliser votre demande de retraite.
08/08/2022
Le délai de traitement nécessaire pour cette analyse est précisé sur votre accusé de réception.
Pour plus d'information sur les délais de traitement, vous pouvez consulter la page dédiée au [suivi des demandes de retraite](#).
- Dossier reçu 08/08/2022
- Dossier créé 08/08/2022

Accueil > Mes demandes de retraite > Finaliser ma demande de retraite complémentaire Ircantec

Finaliser ma demande de retraite complémentaire Ircantec

Vous avez effectué le 07/08/2022 votre demande de retraite en ligne pour l'ensemble de vos régimes de retraite.
Il vous reste une dernière étape à franchir pour déclencher le versement de votre retraite complémentaire Ircantec.

Pratique ! Vous pouvez quitter votre demande à tout moment et y revenir plus tard en toute tranquillité : vos réponses seront enregistrées à chaque étape.

Démarrer

ZOOM SUR PEP'S, LA PLATEFORME EMPLOYEURS PUBLICS, UNE OFFRE DE SERVICES ENRICHIE EN CONTINU

Dès 2005, la Caisse des Dépôts a déployé un portail de services en ligne destiné aux employeurs publics afin de moderniser et simplifier leurs démarches retraite. La plateforme a été modernisée en juin 2020.

PEP's propose aujourd'hui plus de 34 services en lignes principalement sur le domaine de la Retraite (CNRACL, Ircantec, Rafp) mais aussi du Handicap (FIPHFP), ou encore de la Formation Professionnelle. Ces services couvrent l'ensemble des processus retraite, de la gestion des cotisations, des déclarations sociales, des comptes individuels retraite des agents pour chacun des régimes jusqu'à la gestion du départ à la retraite des agents titulaires des fonctions publiques territoriales et hospitalières.

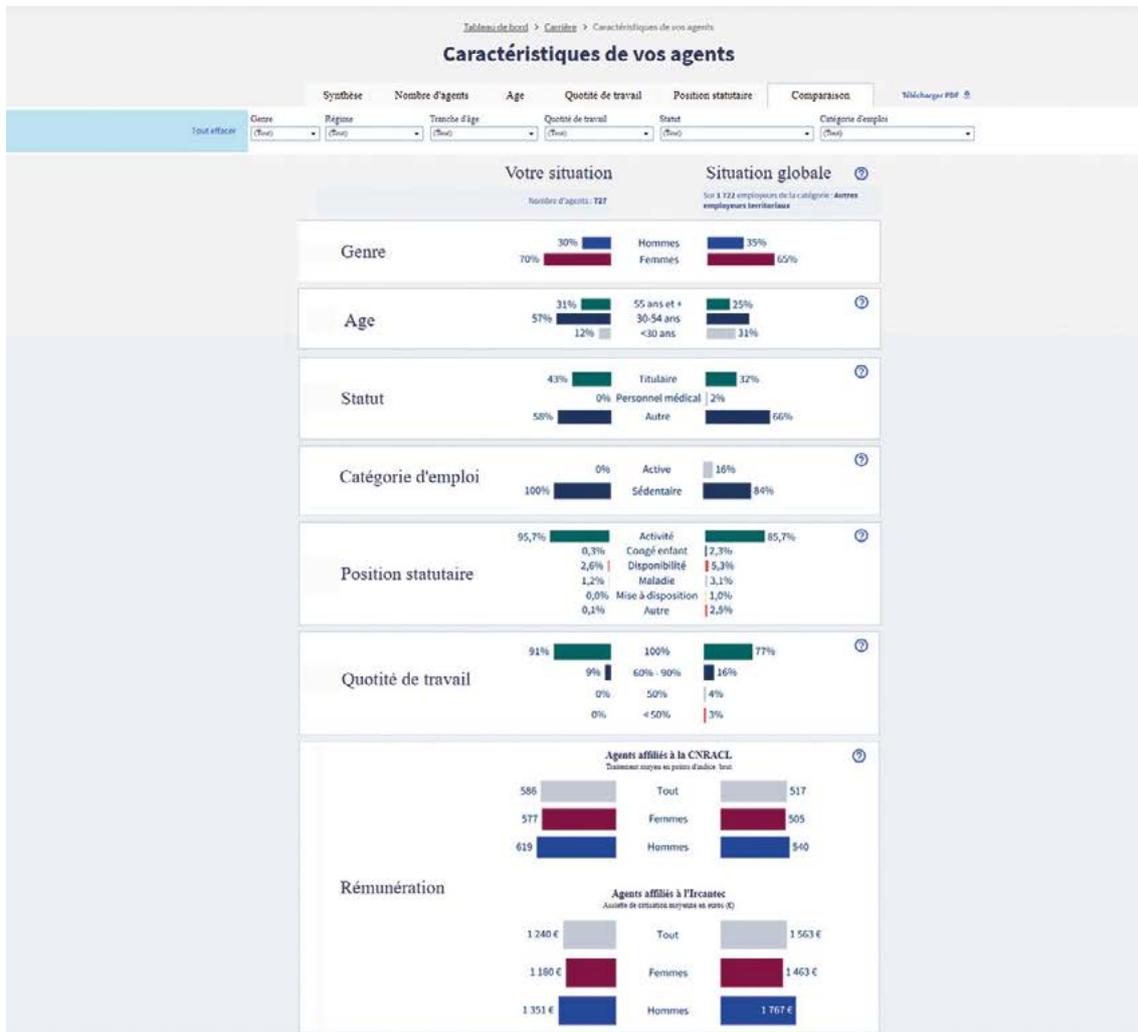
PEP's est accessible par 87 000 utilisateurs actifs chez près de 60 000 employeurs. A fin septembre 2022, PEP's a enregistré près de 5 millions d'accès aux services et près de 3 millions d'opérations de consultation et/ou de gestion.

Depuis 2022, la Caisse des Dépôts :

- permet aux employeurs d'accéder à PEP's à partir de leur compte Net entreprises ;
- optimise l'accompagnement des employeurs avec la restructuration complète de l'aide (FAQ, pas à pas, documentation des services) et en cas de besoin l'accès à un formulaire de contact tous motifs et tous régimes au plus près des services ;
- numérise les échanges et rend donc les courriers accessibles dans PEP's, complété d'alertes dès lors qu'ils requièrent une action de l'employeur ;
- dématérialise certaines démarches : la demande de modification des coordonnées bancaires, la gestion des majorations de retard sur le versement des cotisations pour l'ensemble des régimes.

La Caisse des Dépôts a par ailleurs lancé un service innovant reposant sur la datavisualisation, qui restitue aux employeurs les données carrière de leurs agents titulaires et non titulaires (issues des données des comptes individuels retraite).

Il s'agit à la fois d'un état de synthèse dynamique par critère (nombre d'agents, âge moyen, genre, statut, rémunération, quotité de travail...) complété pour chacun de ces critères d'une comparaison avec ses pairs, les employeurs de même catégorie.



ZOOM SUR L'OUVERTURE DU SERVICE MES CONTRATS ÉPARGNE RETRAITE

Afin de faciliter l'accès aux droits, la loi Labaronne du 26 février 2021 a confié, au GIP Union Retraite, une nouvelle mission d'information des bénéficiaires/souscripteurs sur les produits d'épargne retraite supplémentaire. En effet, dès 2018, l'ACPR mettait en lumière le risque de déshérence de ces contrats : 10,6 Md€ passé 62 ans, 5,4 Md€ passé 65 ans, et 1,8 Md€ passé 70 ans.

En juillet 2022, le nouveau service en ligne "Mes contrats d'épargne retraite" a été ouvert au public.

Accessible depuis le portail commun inter-régimes info-retraite.fr ou sur l'application mobile Mon Compte Retraite, il permet aux bénéficiaires potentiels de consulter la liste des produits d'épargne retraite supplémentaire, individuels ou collectifs, auxquels ils ont souscrit tout au long de leur carrière. Ils disposent alors des coordonnées des organismes de gestion auprès desquels ils peuvent obtenir des renseignements et faire valoir leurs droits.

La pleine activité du service est prévue pour fin 2022. Le répertoire des organismes de gestion de retraite supplémentaire (OGRS) est en cours d'alimentation. 14,3 millions de contrats non encore soldés vont être progressivement transmis par les organismes de gestion à l'Union Retraite. A ce jour, près de 11,5 millions de contrats sont d'ores et déjà accessibles.

La **Caisse des Dépôts, l'AGIRC-ARRCO et la CNAV** interviennent comme opérateurs de développement et d'exploitation du service et de son environnement pour le compte de l'Union Retraite.

La Caisse des Dépôts a notamment développé :

- le répertoire des contrats de retraite supplémentaire,
- un extranet pour les OGRS pour administrer leurs accès, déposer des fichiers pour alimenter et mettre à jour le répertoire des contrats, et suivre les comptes rendus d'intégration,
- l'intégration et la mise à jour du répertoire à partir des fichiers déposés, après certification des identités des bénéficiaires de contrat auprès du Système National de Gestion des Identités (SNGI), administré par la CNAV.

L'Agirc-Arrco a développé le service en ligne de consultation pour les bénéficiaires et assuré la qualification du SI développé par la Caisse des Dépôts.

La CNAV met à disposition le Système National de Gestion des Identités (SNGI) qui permet d'identifier de façon certaine les titulaires des contrats.

Le coût de développement pour le GIP Union Retraite s'élève à 3,5 M€. Il est supporté par les Fédérations regroupant les OGRS (FFA, FNMF, AFG, CTIP).

Ce projet a été mené en 18 mois à partir du vote de la loi Labaronne, de la désignation des opérateurs par le Conseil d'administration du GIP Union Retraite en mars 2021, à l'ouverture du service au public en juillet 2022.

LA DIRECTION DES POLITIQUES SOCIALES DE LA CAISSE DES DÉPÔTS ACCOMPAGNE LES PARCOURS DE VIE

La direction des politiques sociales (DPS) concourt à la cohésion sociale et à la réduction de la fracture territoriale.

Elle intervient principalement dans quatre domaines, historiques ou plus récents :

- **les retraites** - 4 millions de pensionnés, soit un retraité sur 5 en France, et 7,4 millions de cotisants, retraite de base des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers (CNRACL), des ouvriers de l'État (FSPOEIE), des mineurs et des personnels de la Banque de France, retraites complémentaire et additionnelle des fonctionnaires (Rafp) et des agents non titulaires (Ircantec) des trois fonctions publiques,
- **la formation professionnelle** - Mon Compte Formation et Mon Compte Élu,
- **le handicap** - plateforme de services Mon Parcours Handicap et insertion professionnelle des personnes handicapées (Fiphfp),
- **le grand âge et la santé.**

Au service de plus de 70 fonds et partenaire privilégié de 63 000 employeurs publics, la DPS apporte des solutions fiables et innovantes à ses clients et aux pouvoirs publics.

À PROPOS DU GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires.

Elle regroupe cinq domaines d'expertise : les politiques sociales (retraite, formation professionnelle, handicap, grand âge et santé), les gestions d'actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec Bpifrance) et la Banque des Territoires.

Contact presse :

Marie-Caroline Cardi : +33 6 38 53 97 67
marie-caroline.cardi@caissedesdepots.fr

Direction des politiques sociales
12, avenue Pierre Mendès France
75914 Paris cedex 13
Tél : 01 58 50 00 00



politiques-sociales.caissedesdepots.fr

